



Bulletin sur les tendances de la criminalité financière:

Marchandises contrefaites

2018-01-15

La fraude : Identifiez-la, signalez-la, enravez-la.

But

Le présent bulletin donne de l'information sur les sites Web frauduleux qui offrent des marchandises contrefaites et des conseils sur la façon de vous protéger lorsque vous achetez en ligne.

Aperçu

Les Canadiens qui magasinent en ligne doivent se méfier des offres qui semblent trop belles pour être vraies. Le Centre antifraude du Canada (CAFC) reçoit de nombreux signalements de Canadiens qui achètent des articles en ligne qui s'avèrent contrefaits. Les sites Web et les annonces d'articles contrefaits ressemblent souvent aux sites légitimes. Les fraudeurs utiliseront des tactiques comme les mentions « Aujourd'hui seulement » ou « Offre d'une durée limitée » pour justifier les rabais exceptionnels. L'acheminement vers ces sites Web est généré par des publicités payées qui sont souvent affichées dans les sites de médias sociaux comme Facebook et Instagram.

Il est important de signaler que les biens contrefaits sont souvent d'une qualité inférieure au produit authentique et peuvent présenter des risques considérables pour la santé. On recommande aux consommateurs de détruire le produit ou à en refuser la réception lorsque le produit n'a pas encore été livré.

Si vous avez acheté des biens contrefaits ou si vous connaissez quelqu'un qui l'a fait, sachez qu'il est possible de contester le paiement des frais auprès de l'émetteur de votre carte de crédit en fournissant l'information suivante : adresse du site Web, date de l'achat, montant payé et nom du vendeur. Subséquemment, la banque vous dirigera vers le CAFC, qui vous aidera à confirmer la contrefaçon, ce qui vous permettra d'obtenir un remboursement.

Indices – Comment vous protéger

- Faites des vérifications et effectuez des recherches rigoureuses sur les magasins en ligne ou les sites Web avant de faire un achat.
- Assurez-vous qu'il s'agit d'un fabricant légitime et cherchez des mises en garde en ligne.
- Utilisez une carte de débit ou de crédit lorsque vous achetez en ligne, car une protection est offerte aux clients et vous pourriez être remboursé.
- Examinez le site Web rigoureusement. Les faux sites Web contiennent souvent des fautes d'orthographe et de grammaire.
- Les fabricants en ligne utilisent généralement leur propre compte de courriel. Si un compte Gmail, Hotmail ou Yahoo figure dans les coordonnées d'un fabricant, il faut se méfier.
- Si c'est trop beau pour être vrai, il s'agit probablement d'une escroquerie.

Si vous croyez être victime ou si vous connaissez une personne qui a été victime de fraude, veuillez communiquer avec le Centre antifraude du Canada au 1-888-495-8501 ou rendez-vous au www.antifraudcentre.ca